



Bassin versant de gestion Isle Aval



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le bassin versant de gestion Isle aval s'étend sur 789 km² dans les départements de Charente (16 %), Charente-Maritime (48 %) et Gironde (36 %).

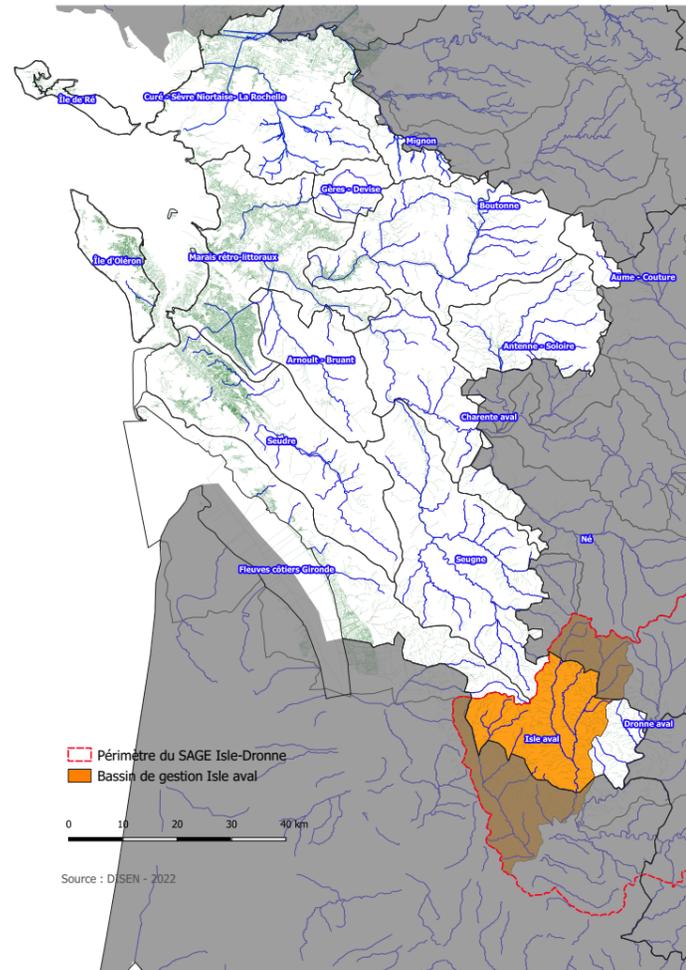
Le bassin couvre 68 communes, dont 8 villes toutes situées à l'aval du bassin dans le département de la Gironde (dont la plus peuplée, Coutras avec 8 582 habitants), et compte plus de 69 000 habitants principalement en zone rurale.

En Charente-Maritime, 57 % du territoire est couvert par des espaces boisés. Ce taux passe à 83 % dans le sous-bassin de la Saye, et à 44 % dans les sous-bassins du Lary et du Palais. 33 % du territoire est couvert par les cultures implantées essentiellement sur le Lary et le Palais. Les prairies (5 %) sont en majorité situées dans le lit majeur des cours d'eau de la Saye, du Galostre et du Lary. Elles constituent des zones humides de grandes fonctionnalités.

Le bassin est arrosé par 215 km de cours d'eau dont les principaux :

- La Saye (41,5 km) prend sa source à Chepniers (17) et se jette dans l'Isle au niveau de Galgon (33). Dans sa partie aval, 7 ouvrages hydrauliques de moulins sont recensés. Son bassin versant couvre 293 km².
- Le Lary (53,8 km) prend sa source à Condéon (16) et se jette dans l'Isle à Guîtres (33). La majeure partie de son cours se situe en Charente-Maritime. Son bassin versant avec le Palais (24,3 km), son principal affluent, couvre 496 km². De nombreux moulins sont implantés sur son cours. On en recense 52 sur le Lary et le Palais.

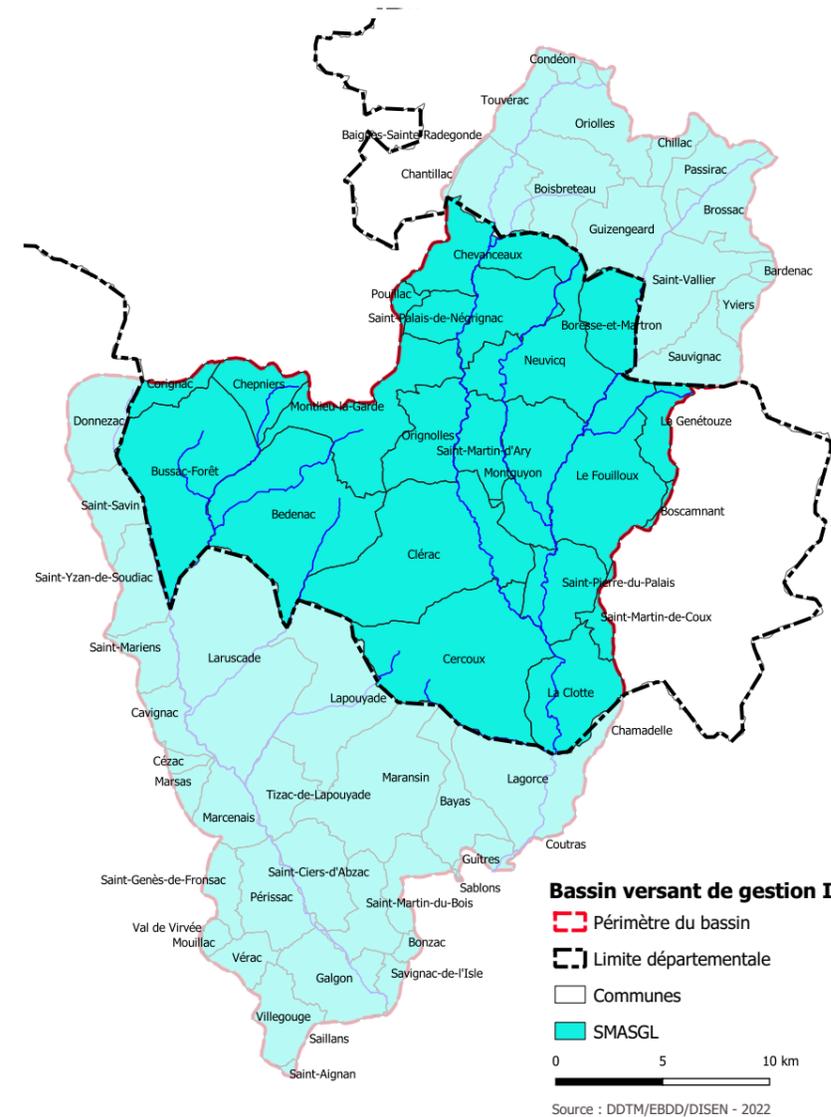
Parmi les 5 captages souterrains de prélèvement d'eau potable implantés sur le territoire du bassin couvert par la Charente-Maritime, le captage de Font Bouillant-P à La Clotte est identifié « sensible » par le SDAGE Adour-Garonne en raison de sa dégradation par des pollutions diffuses.



GOVERNANCE

Acteurs	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitements des eaux pluviales
Syndicat Mixte d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary					
Communes					
EAU 17					

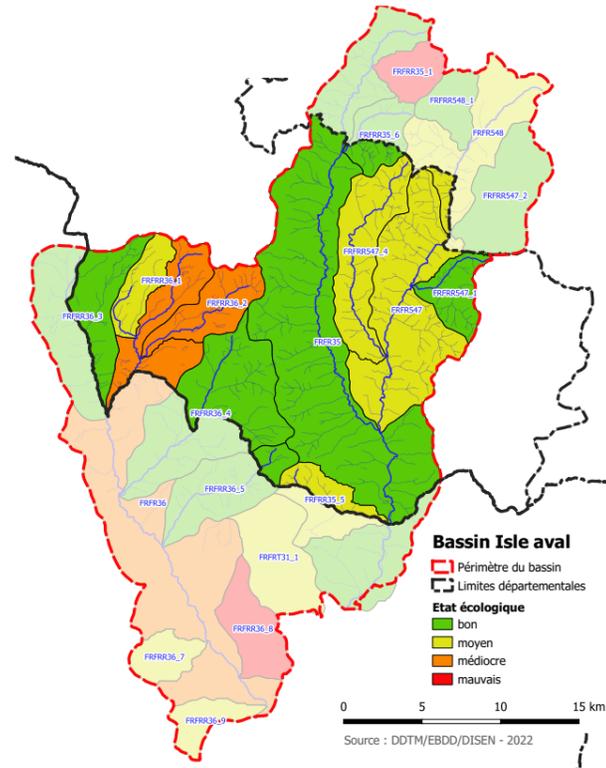
▼ Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations



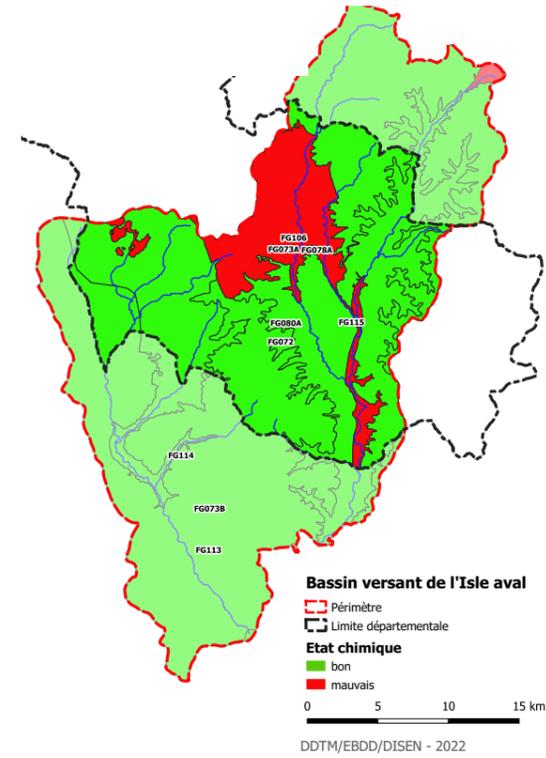


ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

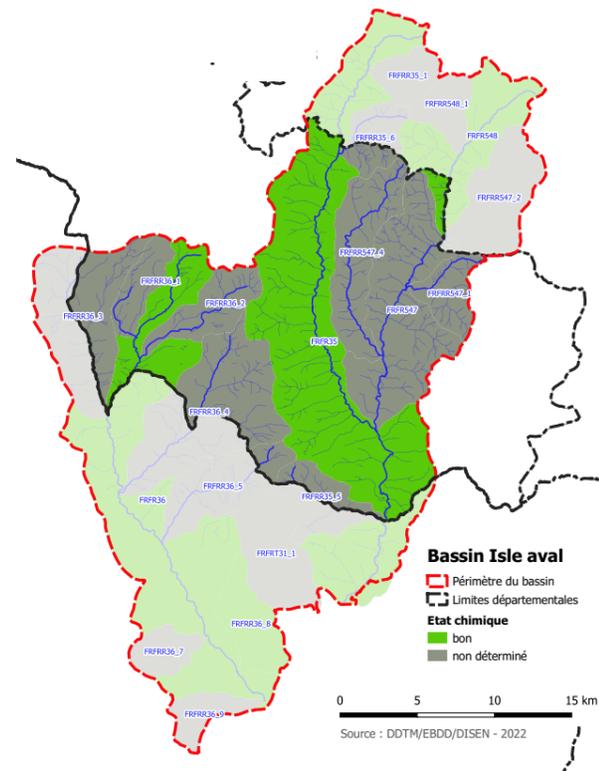
▼ Masses d'eau superficielles - État écologique



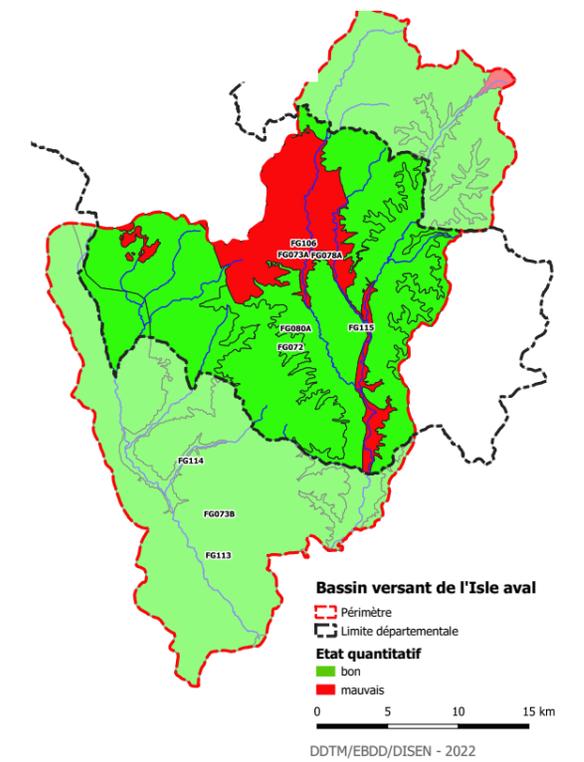
▼ Masses d'eau souterraines - État chimique



▼ Masses d'eau superficielles - État chimique



▼ Masses d'eau souterraines - État quantitatif





DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES DU BASSIN DE GESTION ISLE AVAL					ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027		PRESSIONS SIGNIFICATIVES											
Dép.	Code	Nom	Type	Surface	Écologique	Chimique	Écologique	Chimique	Pollutions ponctuelles			Pollutions diffuses		Prélèvements			Milieux aquatiques			
									Domestique	Industrielle	Azote	Phytos	Irrigation	AEP	Industriel	Morphologie	Hydrologie	Continuité		
16-17-33	FR35	Le Lary de sa source au confluent de l'Isle	GME	183			BE 2021	BE 2021												
16	FRR35_1	Le Petit Lary	TPME	12			BE 2027	BE 2015												
17-33	FRR35_5	Ruisseau de Pas de Canon	TPME	19			BE 2027	BE 2015												
16-17	FRR35_6	Ruisseau de Révallée	TPME	15			BE 2021	BE 2015												
17-33	FR36	La Saye de sa source au confluent de l'Isle	GME	127			BE 2027	BE 2015												
17	FRR36_1	Le Ri	TPME	13			BE 2027	BE 2015												
17	FRR36_2	La Coudrelle	TPME	20			OMS 2027	BE 2015												
17-33	FRR36_3	La Saye de Melon	TPME	49			BE 2021	BE 2015												
17-33	FRR36_4	Le Meudon	TPME	62			BE 2015	BE 2015												
17-33	FRR36_5	Ruisseau de Graviange	TPME	28			BE 2015	BE 2015												
33	FRR36_7	Ruisseau de Davanon	TPME	11			BE 2027	BE 2015												
33	FRR36_8	Ruisseau de la Détresse	TPME	19			BE 2027	BE 2015												
33	FRR36_9	Ruisseau de la Moulinasse	TPME	11			BE 2027	BE 2015												
16-17	FR547	Le Palais du confluent des Lorettes (incluses) au confluent du Lary	GME	64			BE 2027	BE 2015												
17	FRR547_1	La Cluzenne	TPME	14			BE 2021	BE 2015												
16	FRR547_2	La Poussonne	TPME	31			BE 2015	BE 2015												
17	FRR547_4	Le Mouzon	TPME	34			BE 2027	BE 2015												
16-17	FR548	Le Palais de sa source au confluent des Lorettes	GME	38			BE 2027	BE 2015												
16	FRR548_1	Ruisseau la Nauve de la Motte	TPME	12			BE 2021	BE 2021												
33	FRT31_1	Ruisseau du Galostre	TPME	29			BE 2027	BE 2015												



MASSES D'EAU SOUTERRAINES DU BASSIN DE GESTION DE L'ISLE AVAL		Surface km ²			État des lieux 2019		Objectif 2027	
Code	Nom	Totale	Libre	Captive	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
FG115	Sables, graviers, galets et calcaires de l'Éocène libre du Nord du Bassin aquitain	783	783	0			BE 2015	BE 2021
FG116	Molasses et sables argileux du bassin de la Dordogne	2703	2703	0			BE 2015	BE 2021
FG106	Calcaires marneux et marnes, calcaire bioclastiques et grès du Santonien supérieur au Maastrichtien du bassin versant de la Dronne	1072	1072	0			OMS 2027	OMS 2027
FG073A	Multicouches calcaires captifs du Turonien-Coniacien-Santonien du Nord-Ouest du Bassin aquitain	5121	0	5121			BE 2015	BE 2015
FG113	Sables et calcaires de l'Éocène supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	6320	59	6261			BE 2015	BE 2021
FG072	Calcaires et grès du Campano-Maastrichtien majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	12071	1	12070			BE 2015	OMS 2027
FG114	Sables, graviers, grès et calcaires de l'Éocène inférieur et moyen majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	15053	11	15041			BE 2015	OMS 2027
FG080A	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	16549	7	16542			BE 2015	BE 2015
FG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-Toarcien libre et captif du Nord du Bassin aquitain	19947	358	19588			BE 2021	BE 2015
FG073B	Multicouches calcaires majoritairement captifs du Turonien-Coniacien-Santonien du centre du Bassin aquitain	19955	3	19952			BE 2015	BE 2015
FG075A	Calcaires du Cénomaniens majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	20899	11	20888			BE 2015	BE 2015

SYNTHÈSE DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS

40 % des masses d'eau superficielles sont en bon état écologique. Ce pourcentage varie selon les sous bassins : le Lary (50 %), le Palais (43 %) et la Saye (30 %).

Parmi les pressions sur les eaux superficielles :

- ▶ 45 % sont liées à des dysfonctionnements morphologiques,
- ▶ 40 % sont liées aux pollutions ponctuelles (assainissement et industrie).

Une nappe souterraine libre couvrant une partie du bassin de gestion est en mauvais état quantitatif et chimique.

Gouvernance

Il est nécessaire de développer les synergies et la coordination des maîtrises d'ouvrages exerçant des compétences dans le domaine de l'eau.

Objectif :

- ▶ Améliorer l'information et la coordination entre les différents maîtres d'ouvrages

Quantitatif

En Charente-Maritime, à l'exception d'une zone localisée à la tête du sous-bassin de la Saye, le reste du bassin est située en zone de répartition des eaux (ZRE). La majorité des prélèvements agricoles est localisée en amont dans le département de la Charente. Le Lary et le Palais maintiennent sur une grande proportion de leur linéaire un niveau d'eau même en période estivale.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG072, FG073A, FG075A, FG78A, FG080A)
- ▶ Améliorer les règles de gestion conjoncturelle entre les trois départements

Qualitatif

Des rejets organiques ponctuels issus de l'industrie viticole et de l'assainissement collectif et non collectif contribuent à dégrader la qualité de certaines masses d'eau. Les rejets des carrières sur le Lary et le Palais sont chargés de matières en suspension en période pluvieuse. Le captage de Font Bouillant prélevant dans la nappe FG106 présente un mauvais état chimique (Atrazyne) et quantitatif. Sa zone périphérique constitue un enjeu fort.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG072, FG073A, FG075A, FG78A, FG080A)
- ▶ Maîtriser les pollutions ponctuelles
- ▶ Protéger les captages d'eau potable sensibles

Milieux aquatiques

Certains cours d'eau présentent des altérations hydromorphologiques qui, associées au cloisonnement par les nombreux ouvrages (moulins, plans d'eau), accentuent les phénomènes d'eutrophisation et entravent la continuité écologique.

Objectifs :

- ▶ Améliorer la connaissance sur les zones humides
- ▶ Améliorer la connaissance sur les plans d'eau
- ▶ Restaurer la morphologie des cours d'eau et leur continuité



ACTIONS

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
GOVERNANCE		Réunir l'ensemble des acteurs exerçant une compétence "EAU" afin de mieux se coordonner et partager la connaissance	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2023	DDTM	SMASGL
QUANTITÉ	Irrigation	Réviser l'arrêté cadre inter-départemental	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2023	DDTM DDT24	Préfet 24 pilote
	AEP	Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité	Département	Masses d'eau du département	2022/2027	ARS DDTM	EAU 17
QUALITÉ	Assainissement Collectif	Mettre en place un traitement du phosphore et implanter une zone de rejets végétalisée.	Montguyon	FRR547-4	2022/	DDTM	EAU 17
		Réaliser des travaux d'extension et de modernisation de la station d'épuration de Bussac Forêt (1 600 EH)	Bussac-Forêt	FRR36-1	2024	DDTM	EAU 17
	Assainissement non collectif	Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif	La Clotte / Cercoux / Clérac / Bédenac / Saint-Martin-d'Ary / Montguyon	FR35 / FRR35-5 FRR36-4 / FR36 FRR36-2 / FR547 FRR547-4	2023	DDTM	EAU 17
	Rejet des industries	Établir un diagnostic de l'ensemble des carrières	Communes des masses d'eau	FR35 / FR547	2022/2024	DREAL NA	SMASGL
	Nitrates Phosphore et Pesticides	Élaborer un plan d'action de prévention sur l'aire du captage de Font Bouillant-P (captage sensible)	La Clotte	FG106	2027	ARS	EAU 17
Traiter les pesticides du forage de Font Bouillant-P		La Clotte	FG106	2023	ARS	EAU 17	
MILIEUX AQUATIQUES		Élaborer le Programme pluriannuel de gestion du Lary	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2023	DDTM	SMASGL
		Mettre en œuvre le Programme pluriannuel de gestion du Lary	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2023/2027	DDTM	SMASGL
	Cours d'eau Continuité	Engager une concertation avec les propriétaires des moulins implantés sur le Lary et le Palais	Communes des masses d'eau	FR35 FR547	2022/2027	DDTM	SMASGL
	Plan d'eau	Mettre en place une veille foncière du Conservatoire des espaces naturels (CEN) sur les plans d'eau existants	Communes de la masse d'eau	FR35	2022/2027	DDTM	CEN
		Recenser les plans d'eau et engager une concertation avec les propriétaires	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	SMASGL
Marais Zones humides	Définir les modalités d'inventaire des zones humides	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2023/2023	DDTM	SMASGL EPIDOR	